

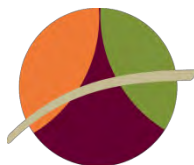
Ensemble  
vers la transition  
énergétique

# PLAN D'ACTION 2017

DEMANDE DE SUBVENTION

à destination de la **Métropole Aix-Marseille Provence** | **CT Marseille Provence**

*Version 3 au 11 mai 2017*



**AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT**  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)

Avec le soutien de



# AVANT-PROPOS

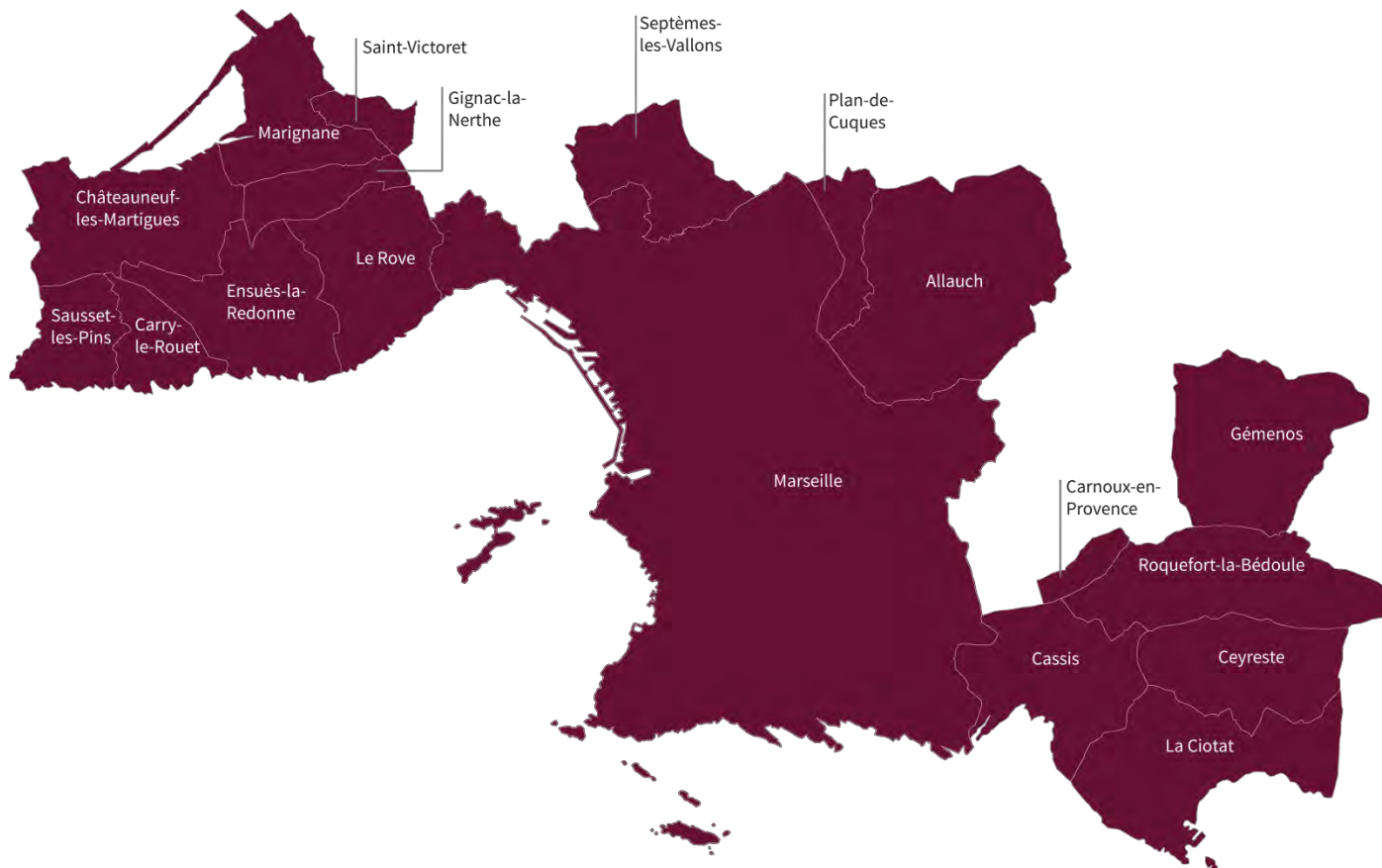
---



AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)

- Le présent document détaille le plan d'action pour l'année 2017 de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole Marseillaise (désignée **ALEC**).
- Le territoire de mise en œuvre de ce plan d'action est celui du territoire Marseille Provence.



- Ce document a été réalisé en l'état des connaissances et travaux menés au 07 mars 2017 par l'ALEC. Il saura et pourra évoluer au fil des échanges avec ses différents partenaires.



## Plan Climat Energie Territorial de la Cu MPM (2012)

- L'ALEC doit sensibiliser les acteurs, publics et privés et poursuivre la mission d'aide et de conseil aux particuliers fournie par l'EIE.
- Elle doit apporter une expertise aux entreprises, bailleurs, copropriétés.

## Programme Local de l'Habitat de la Cu MPM (2012)

- Améliorer l'offre de logements en quantité et en qualité, en intervenant notamment sur le parc existant et les copropriétés fragilisées.
- Favoriser le renouvellement urbain, notamment en transformant et requalifiant le bâti existant.

## Convention cadre triennale avec la Cu MPM (2015)

- Accompagner les porteurs de projets de rénovation de logements ► informations et conseils aux particuliers et aux copropriétés.
  - Accompagner les collectivités dans le développement de politiques énergétiques communales.
- Piloter et déployer la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique*.  
Construire les animations territoriales et la communication attenantes.



## Convention cadre triennale avec la Région PACA (2016)

- Informer, sensibiliser et conseiller les acteurs publics et privés.
- Participer à la définition de stratégies énergétiques territoriales et à la transition énergétique des territoires.
- Contribuer au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des Collectivités.
- Diffuser et enrichir l'expertise des territoires (animation, etc.) et expérimenter des solutions techniques, des méthodologies, etc.



## Conventions triennales avec l'ADEME PACA

- Convention relative à l'*Espace Info-Energie* de Marseille Provence (2016).
- Convention relative à la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique* de Marseille Provence (2015).
- Convention relative au *Conseil en Energie Partagé* (en renouvellement).



## Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015)

- **Article 22** : définition et inscription des *Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique* dans le Code de l'Énergie en appui au *service public de la performance énergétique*.
- **Article 188** : définition du *Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique* adossé aux dites *Plateformes*.
- **Article 192** : définition et inscription des ALEC dans le Code de l'Énergie en qualité d'organismes conduisant des activités d'intérêt général.

## Position du Ministère du Logement et de l'Habitat Durable (2016)

- Pour atteindre l'objectif de rénovation de 500 000 logements par an d'ici 2017, nécessité d'engager les Collectivités dans la mise en place de *Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique*.
- Volonté forte d'accélérer la rénovation et de changer d'échelle, base d'une politique *logement* équilibrée ► Améliorer la performance thermique et environnementale des logements existants.
- Stimuler les travaux en copropriétés pour massifier la rénovation.
- Les travaux de rénovation irriguent l'économie locale et favorisent l'emploi.

Un glossaire des acronymes se trouve en fin de document.



## *D'une part...*

- La mise en place de la **Métropole Aix-Marseille Provence**.
- La **taille** et la **structure du bassin de population** de Marseille Provence.
- La **taille**, l'**état** et la **complexité du parc résidentiel** (individuel et collectif) de Marseille Provence, engagé par endroit dans un processus de déqualification.
- La **dynamique enclenchée sur le territoire en direction des copropriétés privées** (VOC, POPAC, PIG, OPAH, journée régionale « RDV de la rénovation spécial *copropriétés* » du 22/11, etc.) sur la base notamment des conclusions du rapport NICOL.

## *... d'autre part*

- La **capacité de l'ALEC à générer de l'activité économique**, des **projets performants** et des **dispositifs technico-financiers innovants et fédérateurs**.
- La **vocation d'intérêt général des ALEC** confirmée par la loi *Transition Energétique pour la Croissance Verte* et les **retours d'expérience nationaux** concernant le rôle et l'ambition des autres ALEC en France.
- Le dimensionnement actuel de l'ALEC au regard de la **nécessaire articulation de ses actions à l'échelle métropolitaine**, prioritairement avec le **CPIE du Pays d'Aix** et l'**ADIL des Bouches-du-Rhône**.



# PLAN D'ACTION 2017 • SYNTHÈSE DEMANDE DE SUBVENTION 2017

---

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017



AGENCE LOCALE DE  
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)



# RÉSUMÉ DU PLAN D'ACTION 2017

## A Rénovation performante des logements individuels

- Accompagnement individuel technique et financier. Facilitation.
- Mobilisation des acteurs. Outils collaboratifs (BELUGA).
- Articulation *Habitat/Energie* (services, DDTM, DREAL, ADIL et opé.).
- Actions collectives d'animation et de conseil.
- Actions en Collectivité et spécifiquement\* dans les écoquartiers.
- Réseau\* d'ambassadeurs territoriaux en rénovation.

## B Rénovation performante des copropriétés ▶ Effort RH

- Méthodologie et ingénierie d'accompagnement.
- Mobilisation des acteurs. Outils collaboratifs (CoachCopro).
- Articulation *Habitat/Energie* (services, DDTM, DREAL, ADIL et opé.).
- Actions collectives d'animation et de conseil.
- Actions en Collectivité et spécifiquement\* dans les écoquartiers.
- Formation\* « ingénierie d'accompagnement en copropriété ».
- Groupe d'Echanges\* Métropolitain « rénovation des copropriétés ».

## C Mobilisation et articulation avec les acteurs économiques du territoire

### Service intégré de la performance énergétique ▶ Promouvoir et décroiser les acteurs économiques du territoire.

- Mobilisation et référencement (écosystème) (ex : Banques, BE, etc.).
- Intermédiation Offre/Demande ▶ Activité économique locale.
- Démarche RSE ▶ Mobilisation des employés.
- EnR\* participatives sur bâtiments tertiaires ou industriels.

## D Services et outils aux Collectivités et acteurs publics

- Offre modulable d'« Appui aux Communes ».
- Méthodologie et ingénierie d'accompagnement.
- Outils et expertise *Energie/Patrimoine/Aménagement/Habitat*.
- Animation du *Réseau Intercommunal pour la Transition Énergétique*.
- Actions et accompagnement\* spécifique sur les écoquartiers.
- EnR\* citoyennes sur patrimoine public.

## E Productions, communication et évènementiel

### Massifier la communication, développer l'image de marque de l'ALEC et faire connaître ses services.

- Création de contenus et de supports.
- Valorisation des productions techniques.
- Communication de masse (community manag<sup>t</sup>, campagnes, etc.).
- Construction d'évènements locaux / régionaux (ex : RDV de la réno.).

## E Actions transverses ▶ Projets, expérimentations et innovations

- COTECH *Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique*.
- Projet d'*Atlas Territorial de Rénovation Énergétique* (ATRE).
- Dispositif expérimental de visites à domicile par des architectes.
- AMI ARII PACA.
- Nouveaux services postaux\*.
- Bailleurs sociaux\*.
- Ingénierie financière\* et mécanismes régionaux\*.

PTRE : Service public de la performance énergétique

Nota bene : une articulation forte de ces actions est systématiquement recherchée à l'échelle métropolitaine, prioritairement avec le CPIE et l'ADIL..

\* Nouveautés 2017



# DEMANDE DE SUBVENTION 2017 AMP | CT MP

Afin de financer ses actions en 2017,  
et dans le cadre de la convention triennale 2015-2017 conclue avec l'ex-Communauté urbaine MPM,

L'ALEC SOLLICITE UN **SOUTIEN EN SUBVENTION** DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
POUR LE CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE **À HAUTEUR DE 73 000 €**

Cette demande de subvention se ventile alors comme suit :

## ACTION 1 : COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRE

6 500 €

- **Collectivités** : poursuivre l'accompagnement des collectivités du territoire (patrimoine, aménagement, EnR, etc.) 6 500 €

## ACTION 2 : MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

40 000 €

- **Copropriétés** : massifier la rénovation de l'habitat collectif en autonomisant les actions et missions.  
▶ *Renforcement des ressources humaines recherché et partiellement financé par la Région PACA.* 10 000 €
- **Habitat individuel** : massifier la rénovation de l'habitat individuel en poursuivant les actions et missions du PRIS-EIE. 30 000 €

## ACTION 3 : PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DE MARSEILLE PROVENCE (PTRE)

13 000 €

- **PTRE** : développer et consolider les outils et partenariats, notamment avec les acteurs économiques. 13 000 €

## ACTION 4 : COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTIEL

13 500 €

- **Communication** : déployer des événements et une communication récurrente de masse ▶ Changement d'échelle. 13 500 €

## TOTAL

73 000 €

Regu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017



# PLAN D'ACTION 2017 • DÉTAILS

---

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017



AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)



A

Rénovation performante des logements individuels



B

Rénovation performante des copropriétés ► Effort RH



C

Mobilisation et articulation avec les acteurs économiques du territoire



D

Services et outils aux Collectivités et acteurs publics



E

Productions, communication et évènementiel



E

Actions transverses ► Projets, expérimentations et innovations



PTRE : Service public de la performance énergétique

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017



## Le **service public de la performance énergétique** en « décision individuelle » (i.e. maisons et appartements notamment) (cf. ANNEXE 1)

**Objectif principal** ► Poursuite des actions/missions visant à massifier la rénovation de l'habitat dans le cadre de la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat* du territoire Marseille Provence

- **Conseil, suivi et orientation** des porteurs de projet (PO, PB et Loc.) (hors AMO ou MOe).  
⇒ 1/ *Diagnostic initial*. 2/ *Financement*. 3/ *Choix des professionnels*. 4/ *Avis sur devis*. 5/ *Suivi après rénovation*.
- **Co-développement et optimisation d'outils** ► Outillage des porteurs de projet et des acteurs territoriaux (BELUGA d'EnvirobatBDM, BIL, Visites Globales, FAQ) : industrialisation du suivi et de la gestion collaborative des projets, bases de données territoriales communes, intermédiation Offre/Demande, valorisation et visibilité des entreprises.
- **Coordination et articulation territoriale avec les politiques Habitat** (services habitat, DDTM, DREAL, ADIL et opérateurs PIG et OPAH).
- **Mobilisation, rencontres et décloisonnement des acteurs** (culture commune, cf. ANNEXE 3) ► Montée en connaissances des acteurs territoriaux et collaborations accrues.
- **Organisation d'actions collectives d'animation et de conseil** ► Salons *habitat/énergie*, forums en entreprises, conférences, rencontres Offre/Demande, ateliers collectifs d'information, balades thermographiques en Commune et visites de site, RDV de la rénovation. **Sensibilisation** ► Visibilité de l'offre de

services du territoire, captage de projets.

### Nouvelles actions pouvant être engagées en 2017

- Création et animation d'un réseau d'ambassadeurs territoriaux [bénévoles] de la rénovation ► Effet de levier et essaimage.
- Actions (conseils, animations, etc.) avec et au sein des *écoquartiers* du territoire.

### Articulation et coordination métropolitaine avec le CPIE

- PTRE : Articulation et développement conjoint (via le Comité Technique métropolitain piloté par l'ALEC).
- PTRE : Déploiement de l'outil numérique commun adopté mi-2016.
- PTRE : Programmation d'actions d'animation coordonnées et communes.

### Financeurs actuels et soutiens recherchés

- ADEME : soutien 2016-2018 au titre du PRIS-EIE et de la PTRE.
- Région PACA : soutien 2016-2018 au titre de la PTRE.
- CD 13 : soutien au titre du PRIS-EIE.
- FEDER : soutien au titre de la PTRE, en attente délibération.
- **AMP | CT MP : soutien au titre du PRIS-EIE et de la PTRE.**



Le **service public de la performance énergétique** en « décision collective » (i.e. copropriétés)(cf. ANNEXE 2)

**Objectif principal** ► Autonomiser la mission « Copropriétés » de l'ALEC afin d'amplifier la dynamique de massification dans le cadre de la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat* du territoire Marseille Provence

- **Ingénierie d'accompagnement et orientation** des porteurs de projet (copropriétaires, conseils syndicaux et syndics).  
⇒ 1/ Préparation et état des lieux. 2/ Audit global. 3/ Travaux.
- **Co-développement et optimisation d'outils** ► Outillage des porteurs de projet et des acteurs territoriaux (CoachCopro, BIC, Audit Global, FAQ) : industrialisation du suivi et de la gestion collaborative des projets, bases de données territoriales communes, intermédiation Offre/Demande.
- **Coordination et articulation territoriale avec les politiques Habitat** (services habitat, DDTM, DREAL, ADIL et opérateurs PIG, OPAH et POPAC) ► Alimentation de l'observatoire territorial des copropriétés. Groupes de travail. COTECH.
- **Mobilisation, rencontres et décloisonnement des acteurs** ► Offre et Demande, Public et Privé, Habitat et Énergie, Local et Régional, etc. (cf. ANNEXE 3) ► Montée en connaissances des acteurs territoriaux et collaborations accrues.
- **Organisation d'actions collectives d'animation et de conseil** ► Salons habitat/énergie, conférences, ateliers collectifs d'information (Offre/Demande), visites thermographiques, RDV de la rénovation. **Sensibilisation** ► Visibilité de l'offre de services du territoire, captage de projets.

**Nouvelles actions pouvant être engagées en 2017**

- Formation « ingénierie d'accompagnement en copropriété » (en collaboration avec la Région PACA).
- Constitution et pilotage d'un Groupe d'Echanges Métropolitain « rénovation performante des copropriétés » composé d'acteurs publics et privés, financiers et techniques  
► Outils, méthodologie, culture générale commune.
- Actions (conseils, animations, etc.) avec et au sein des *écoquartiers* du territoire.

**Articulation et coordination métropolitaine avec le CPIE**

- Lancement d'une mission « Copropriétés » par le CPIE en 2017 (0,5 ETP).

**Financeurs actuels et soutiens recherchés**

- ADEME : soutien 2016-2018 au titre du PRIS-EIE et de la PTRE.
- Région PACA : soutien 2016-2018 au titre de la PTRE.
- FEDER : soutien au titre de la PTRE, en attente délibération.
- **AMP | CT MP : soutien au titre du PRIS-EIE et de la PTRE.**



# BRIQUE C | MOBILISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Création de l'écosystème nécessaire à l'émergence d'un **service intégré de la performance énergétique** sur le territoire  
► **Promouvoir** et **décloisonner** les acteurs économiques du territoire.

**Objectif principal** ► Poursuivre les démarches partenariales dans le cadre de la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat* du territoire Marseille Provence

- **Artisans, Bureaux d'Etudes et Architectes** : mobilisation, référencement et REX ► Organisation d'actions collectives, intermédiation Offre/Demande, visibilité (cf. ANNEXE 3).
- **Entreprises intervenant dans le champs de la Transition Énergétique** (énergéticien, industriels, banques, etc.) ► Mobilisation et co-organisation d'actions.
- Inscription dans la **Démarche RSE** des entreprises du territoire.

**Nouvelles actions pouvant être engagées en 2017**

- EnR participatives (toiture, parking ou réseaux) ► Référencement d'acteurs, repérage d'opportunités et facilitation.

**Articulation et coordination métropolitaine avec le CPIE**

- PTRE : Articulation et développement conjoint (via le Comité Technique métropolitain piloté par l'ALEC).
- PTRE : Déploiement de l'outil numérique commun.
- PTRE : Programmation d'actions d'animation coordonnées et communes.

**Financeurs actuels et soutiens recherchés**

- ADEME : soutien 2015-2018 au titre de la PTRE.
- Région PACA : soutien 2015-2018 au titre de la PTRE.
- FEDER : soutien au titre de la PTRE, en attente délibération.
- **AMP | CT MP : soutien au titre de la PTRE.**





## Missions proposées et domaines d'expertise

- **Méthodologie et ingénierie d'accompagnement** : aide à la définition de projet, orientation des acteurs publics et mise en réseau, veille.
- **Domaines d'intervention** : structuration des politiques *énergie, habitat* et/ou *urbanisme*, suivi des consommations, appui à la rénovation du patrimoine public, orientations d'aménagement, gestion des déchets, qualité de l'air, biodiversité, énergies renouvelables, mobilité.
- **Mise à disposition d'outils et dispositifs spécifiques** : GEPweb, valorisation des CEE, tableau de bord du patrimoine communal, fiche de suivi énergétique par bâtiment, CCTP ou CDC types, répertoire d'actions et de communication.
- **Animation du Réseau Intercommunal de Transition Energétique** : mise en réseau et retours d'expérience, recensement de besoins communs (commandes groupées), montée en compétences des Communes (sensibilisation, mobilisation, visites de sites, voyages d'étude, rencontres et décloisonnement des acteurs [culture commune] : Offre/Demande, Public/Privé, Habitat/Energie, etc. ► Connaissances et collaboration accrue des acteurs territoriaux).

## Nouvelles actions pouvant être engagées en 2017

- **Offre « Appui aux Communes »** (Communes < 10.000 hab. A affiner selon l'intérêt de la Métropole à cofinancer).
  - **Module 1 « prédiagnostic du patrimoine communal »** : incluant un examen du bâti et des réseaux, la saisie et l'analyse des consommations énergétiques des 3 années antérieures, une qualification des bâtiments, du réseau d'éclairage public et des

fluides. Livrable : panorama patrimonial et plan d'action priorisé et phasé mettant en évidence les temps de retour sur investissement. Condition de mise en œuvre : fourniture à l'ALEC des plans, historiques de travaux et données de consommations (N-2 à N). Base de calcul : 1 jour par bâtiment.

- **Module 2 « Accompagnement à la mise en œuvre de plans d'actions communaux »** : animation et aide à l'adoption du plan d'action proposé auprès des élus et agents communaux. Aide à la passation des marchés retenus (CdC, consultation, analyse des offres, etc.). Mobilisation des cofinancements (information et mise en relation, aide au montage des dossiers.) Présence en Commune: 1/2 journée par mois. Base de calcul : 2 jours par projet ou bâtiment accompagné (selon complexité), hors projets d'aménagement.
- **Module 3 « Appui en phase travaux jusqu'à réception du chantier »** (module facultatif).
- **Module 4 « Suivi post-travaux »** (module important).
- Accompagnement spécifique possible sur les *écoquartiers* du territoire.
- **EnR citoyennes sur patrimoine public** (toiture, parking ou réseaux) : **Repérage d'opportunités et facilitation**

## Articulation et coordination métropolitaine avec le CPIE

- Missions CEP portées par le CPIE. Extension à l'ensemble des communes du territoire métropolitain des ateliers du *Réseau Intercommunal de Transition Energétique*, porté par l'ALEC en tant que chef de file.

## Financier actuel et soutiens recherchés

- ADEME : soutien au titre de la mission CEP.
- **AMP | CT MP : soutien au titre de la mission CEP.**



Consolider les moyens de communication de l'ALEC ► **Massifier** la communication et l'évènementiel, développer l'**image de marque de l'ALEC** et **faire connaître ses services**.

**Objectif principal** ► Poursuivre et consolider la dynamique de communication et d'évènementiel dans le cadre de la *Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat*.

- **Diffusion / relai** des dispositifs, retours d'expérience et événements locaux, régionaux et nationaux organisés par l'ALEC et ses partenaires.
- **Intégration d'un volet *communication* fort dans les démarches partenariales** ► S'appuyer sur l'image et la force de *frappe* de nos partenaires (Grands Comptes notamment, ex : La Poste ou Point P).
- **Création de contenus** pour le site internet (présentation des services de l'ALEC, actualités, questions fréquentes, agenda, pôle d'information) et adaptations structurelles pour une bonne **cohérence avec les outils numériques** de gestion de projets (BELUGA et CoachCopro). **Rédaction / mise en forme** de lettres d'informations, documents de communication, dossiers et communiqués de presse, tant généralistes sur l'ALEC que spécifiques à chaque action.
- **Valorisation des productions techniques** de l'ALEC.
- **Présence accrue sur les réseaux sociaux**, création de goodies et campagnes de publicité.
- **Construction d'évènements locaux et régionaux** en vue de faire connaître les services de l'ALEC et de développer son image de marque. (ex : RDV de la rénovation [4 en 2016]).

**Action à faire émerger**

- Mise en œuvre d'une **communication récurrente de masse** ► Changement d'échelle.

**Financeurs actuels et soutiens recherchés**

- ADEME : soutien 2016-2018 au titre du PRIS-EIE.
- Région PACA : soutien 2016-2018 au titre de la PTRE.
- FEDER : soutien au titre de la PTRE, en attente délibération.
- **AMP | CT MP : soutien au titre de la communication.**







**Développer et consolider le positionnement de l'ALEC** sur le territoire en **optimisant** ses outils et services et en facilitant/impulsant l'**émergence** de nouveaux dispositifs.

## Actions en cours

- **Amélioration continue et développement de la *Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique de l'Habitat*** ▶ **Animation du Comité Technique Métropolitain des Plateformes Territoriales de Rénovation Energétique de l'Habitat** (réunissant l'ADIL 13, le BE SolAIR, la CAPEB 13, la CMAR PACA et sa Section 13, le CPIE du Pays d'Aix, EnvirobatBDM, la FFB PACA et la FBTP 13, le GERES, l'ODBTP 13, Energie Pulse, le SA 13 et l'UFC-Que Choisir).
- **Pilotage du projet de recherche national *Atlas Territorial de Rénovation Energétique (ATRE)***. Cartographie / géo-référencement des gisements de rénovation aux différentes échelles d'intervention ▶ En partenariat avec l'école d'Architecture de Marseille, EnvirobatBDM et SolAIR.

## Actions émergentes

- Construction et pilotage d'un **dispositif expérimental d'accompagnement à la rénovation dans l'habitat privé** via des Visites Globales Pré et Post-Travaux conduites par des architectes partenaires. Projet mené en partenariat avec EnvirobatBDM, le Syndicat des Architectes 13 et l'Office du Bâtiment et des TP 13.
- Développement de **partenariats bancaires** afin de conduire des actions conjointes avec l'ADIL auprès des clients des

banques du territoire (Atelier « Solutions de financement publiques et privées pour la rénovation ». 1<sup>er</sup> atelier avec le Crédit Agricole le 4/11).

- Recherche et construction de **partenariats avec le Groupe La Poste et les acteurs énergie/logement** du territoire en vue de conduire une expérimentation des nouveaux services postaux sur le territoire de Marseille Provence.
- Emergence et développement d'une **ingénierie financière en copropriété** et d'**outils financiers régionaux**.
- Contribution active à l'**AMI** lancé par l'**ARII PACA**.

## Manifestations d'intérêt

- Synergies et collaboration accrue avec l'**école d'Architecture de Marseille**.
- Synergies et collaboration accrue avec les **bailleurs sociaux, conjointement avec le CPIE, chef de file sur ce sujet**.

## Financeurs actuels et soutiens recherchés

- ADEME : soutien 2015-2018 au titre de la PTRE et de ATRE.
- Région PACA : soutien 2015-2018 au titre de la PTRE.
- FEDER : soutien au titre de la PTRE, en attente délibération.
- **AMP | CT MP : soutien au titre de la PTRE.**



# BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

---



AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)



# BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

| CHARGES                                             | En €           |       | PRODUITS                                   | En €           |       |
|-----------------------------------------------------|----------------|-------|--------------------------------------------|----------------|-------|
| <b>ACHATS</b>                                       | <b>34 600</b>  | 5,9%  | <b>SERVICES ET CESSIONS</b>                | -              | -%    |
| • Achat de prestations de services                  | 21 000         |       | • Prestations de services                  | -              |       |
| • Matériel et petit équipement                      | 13 600         |       |                                            |                |       |
| <b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>            | <b>109 300</b> | 18,7% | <b>SUBVENTIONS ET CONVENTIONS</b>          | 418 500        | 71,6% |
| • Location immobilière et mobilière                 | 41 100         |       | • AMP   CT 1 - Subvention fonctionnement   | 60 000         |       |
| • Entretien, réparations, assurance                 | 8 500          |       | • AMP   CT 1 - Subvention investissement   | 13 000         |       |
| • Honoraires - Etudes et recherches                 | 15 000         |       | • ADEME                                    | 281 500        |       |
| • Déplacements                                      | 12 500         |       | • Région PACA                              | 36 000         |       |
| • Publications, animations, frais de colloque, etc. | 10 100         |       | • Département 13                           | 28 000         |       |
| • Divers (services bancaires, frais postaux, etc.)  | 22 100         |       | • Ville de Marseille                       | -              |       |
|                                                     |                |       | • FEDER                                    | -              |       |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>                         | <b>418 200</b> | 71,5% | <b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b> | 166 000        | 28,4% |
| • Salaires bruts                                    | 278 600        |       | • AMP   CT 1 & 4                           | 115 000        |       |
| • Charges sociales (=patronales)                    | 119 500        |       | • Cotisations - Collège A sauf AMP         | 24 000         |       |
| • Autres charges de personnel                       | 10 000         |       | • Cotisations - Collège B, C et D          | 27 000         |       |
| • Formations et stagiaires                          | 10 100         |       |                                            |                |       |
| <b>IMPÔTS ET TAXES (dont taxe sur les salaires)</b> | <b>9 400</b>   | 1,6%  |                                            |                |       |
| <b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>           | <b>1 000</b>   | 0,2%  |                                            |                |       |
| <b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>   | <b>12 000</b>  | 2,1%  |                                            |                |       |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                | <b>584 500</b> |       | <b>TOTAL PRODUITS</b>                      | <b>584 500</b> |       |



# TABLEAU DE FINANCEMENT DES ACTIONS

| ACTIONS                                                                                                | Coût total de l'action | Part AMP   CT MP | Part ADEME     | Part Région PACA | Part Département 13 | Part Ville de Marseille | Part FEDER | Autofinancement ALEC |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------|----------------|------------------|---------------------|-------------------------|------------|----------------------|
| ACTION 1 : COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRE<br><i>dont projet ATRE</i>                                      | 90 100                 | 6 500            | 31 500         | -                | -                   | -                       | -          | 52 100               |
| ACTION 2 : MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT                                                 | 222 600                | 40 000           | 106 000        | 18 000           | 28 000              | -                       | -          | 30 600               |
| ACTION 3 : PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DE MARSEILLE PROVENCE (PTRE) | 212 100                | 13 000           | 144 000        | 18 000           | -                   | -                       | -          | 37 100               |
| ACTION 4 : COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTIEL                                                               | 59 700                 | 13 500           | -              | -                | -                   | -                       | -          | 46 200               |
| <b>TOTAUX</b>                                                                                          | <b>584 500</b>         | <b>73 000</b>    | <b>281 500</b> | <b>36 000</b>    | <b>28 000</b>       | <b>-</b>                | <b>-</b>   | <b>166 000</b>       |
|                                                                                                        | <b>100%</b>            | <b>12%</b>       | <b>48%</b>     | <b>6%</b>        | <b>5%</b>           | <b>-%</b>               | <b>-%</b>  | <b>28%</b>           |

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

# CONTACTS

## Philippe MICHAUD

*Directeur*

**ALEC Métropole Marseillaise**

- 06 08 09 23 29
- p.michaud@alecmm.fr

## Rémy CHIDO

*Directeur adjoint • Chef de projet*

**ALEC Métropole Marseillaise**

- 09 72 43 76 63
- r.chido@alecmm.fr

## Jean-Pierre DE PALMA

*Comptabilité • Administration • Finances*

**ALEC Métropole Marseillaise**

- 09 72 43 76 69
- jp.depalma@alecmm.fr



**AGENCE LOCALE DE  
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT**  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)

38, rue Breteuil, 13006 Marseille  
SIRET N° 789 376 548 00036 - Association Loi 1901, à but non lucratif

Avec le soutien de





- A**
- ADEME** ▶ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
  - ADIL** ▶ Agence Départementale d'Information sur le Logement
  - AG** ▶ Assemblée Générale
  - ALEC** ▶ Agence Locale de l'Energie et du Climat
  - AMO** ▶ Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
  - AMP** ▶ Métropole Aix-Marseille-Provence
  - ANAH** ▶ Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat
  - ARII** ▶ Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises
  - ATRE** ▶ ATlas de Rénovation Energétique
- B**
- BE(T)** ▶ Bureau d'Etudes (Thermiques)
- C**
- CDC** ▶ Cahier Des Charges
  - CEE** ▶ Certificat d'Économie d'Énergie
  - CEP** ▶ Conseil en Énergie Partagé
  - CERC** ▶ Cellule Economique Régionale de la Construction
  - COTECH** ▶ Comité Technique
  - CPIE** ▶ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
  - CS** ▶ Conseil Syndical
  - CT** ▶ Conseil de Territoire (ex-EPCI, fédérés au sein d'AMP)
  - CT Marseille Provence** ▶ Ex-communauté urbaine MPM désormais Conseil de Territoire au sein d'AMP
  - Cu MPM** ▶ Communauté urbaine MPM
- D**
- DDTM** ▶ Direction Départementale des Territoires et de la Mer
  - DREAL** ▶ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- E**
- EIE** ▶ Espace Info-Énergie

- EPCI** ▶ Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- F**
- FAQ** ▶ Foire Aux Questions ou *Frequently Asked Questions*
  - FLAME** ▶ Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie
- M**
- MOe** ▶ Maîtrise d'Œuvre
  - MPM** ▶ Marseille Provence Métropole
- O**
- OPAH** ▶ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- P**
- PCET** ▶ Plan Climat Énergie Territorial
  - PCAET** ▶ Plan Climat Air Énergie Territorial
  - PEC** ▶ Politique Énergétique Communale
  - PIG** ▶ Programme d'Intérêt Général
  - PLH** ▶ Programme Local de l'Habitat
  - POPAC** ▶ Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés
  - PRIS** ▶ Point Rénovation Info-Service
  - PRIS-EIE** ▶ Point Rénovation Info-Service | Espace Info-Énergie
  - PR2E** ▶ Programme Régional de l'Efficacité Énergétique
  - PTRE** ▶ Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique
- R**
- REX** ▶ Retour d'EXpérience
- S**
- SRCAE** ▶ Schéma Régional Climat Air Énergie
- V**
- VOC** ▶ Veille et Observation des Copropriétés

# ANNEXES

---



AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)



# ANNEXE 1. PARCOURS EN « DÉCISION INDIVIDUELLE »

## CAPTAGE DU MÉNAGE

Co-communication et relais d'information  
Co-animation territoriale

## DÉFINITION & CADRAGE DU PROJET

- Pré-qualification et primo-conseils
- Conseils personnalisés et cadrage  
⇒ *Ecoute, conseils, informations générales*
- Bilan Initial du Logement (BIL) ▶ Enquête auprès de l'occupant  
⇒ *État du logement, des consommations, ressenti, confort des occupants*
- Visite globale pré-travaux  
⇒ *Approche globale de l'habitat et de l'usager.*
- Restitution de la visite globale et orientation

## Si besoin DIAGNOSTIC | AUDIT

- Mise en relation avec des diagnostiqueurs | auditeurs
- Diagnostic | Audit énergétique
- Restitution (*scénarios de travaux et chiffrage*)

## PLANIFICATION DES TRAVAUX

- Mise en relation avec des entreprises du Bâtiment et/ou MOe
- Aide à l'analyse des devis
- Sensibilisation à la planification des travaux (*phasage*)
- Autorisations d'urbanisme : sensibilisation et information

## RÉALISATION & RÉCEPTION DES TRAVAUX

- Aide au suivi du chantier
- Visite post-travaux  
⇒ *Assistance de fin de travaux*

## SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Sensibilisation aux usages (*utilisation, effet rebond*)
- Suivi des consommations
- Retour d'expériences, valorisation et bilan du projet  
⇒ *Fiche projet. Témoignage. Visite de site.*

## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

- Primo-conseil financier
- Personnalisation des aides et subventions disponibles
- Construction d'un plan de financement tenant compte du reste à charge
- Présentation des solutions de financement
- Aide au montage des dossiers
- Suivi

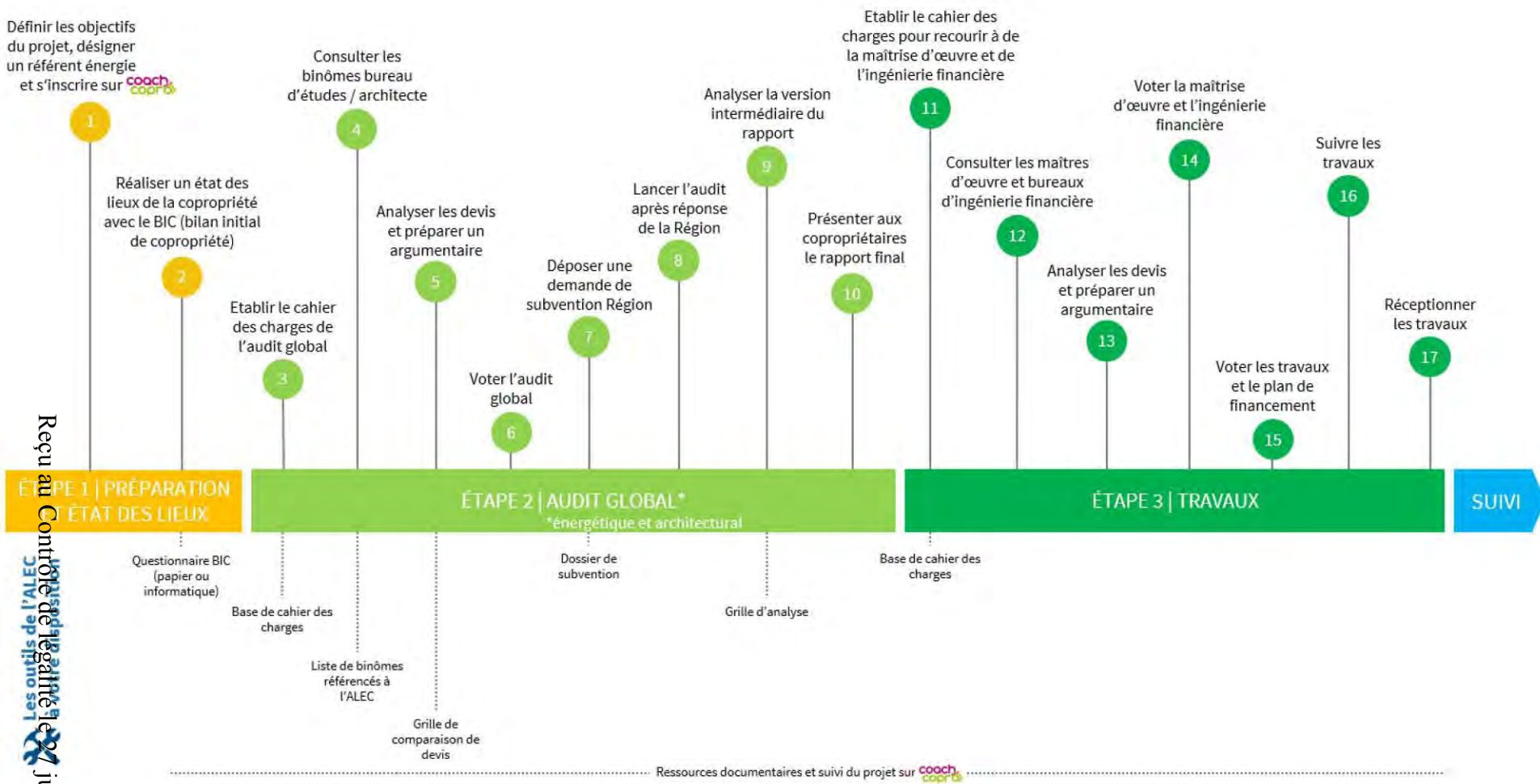


Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017



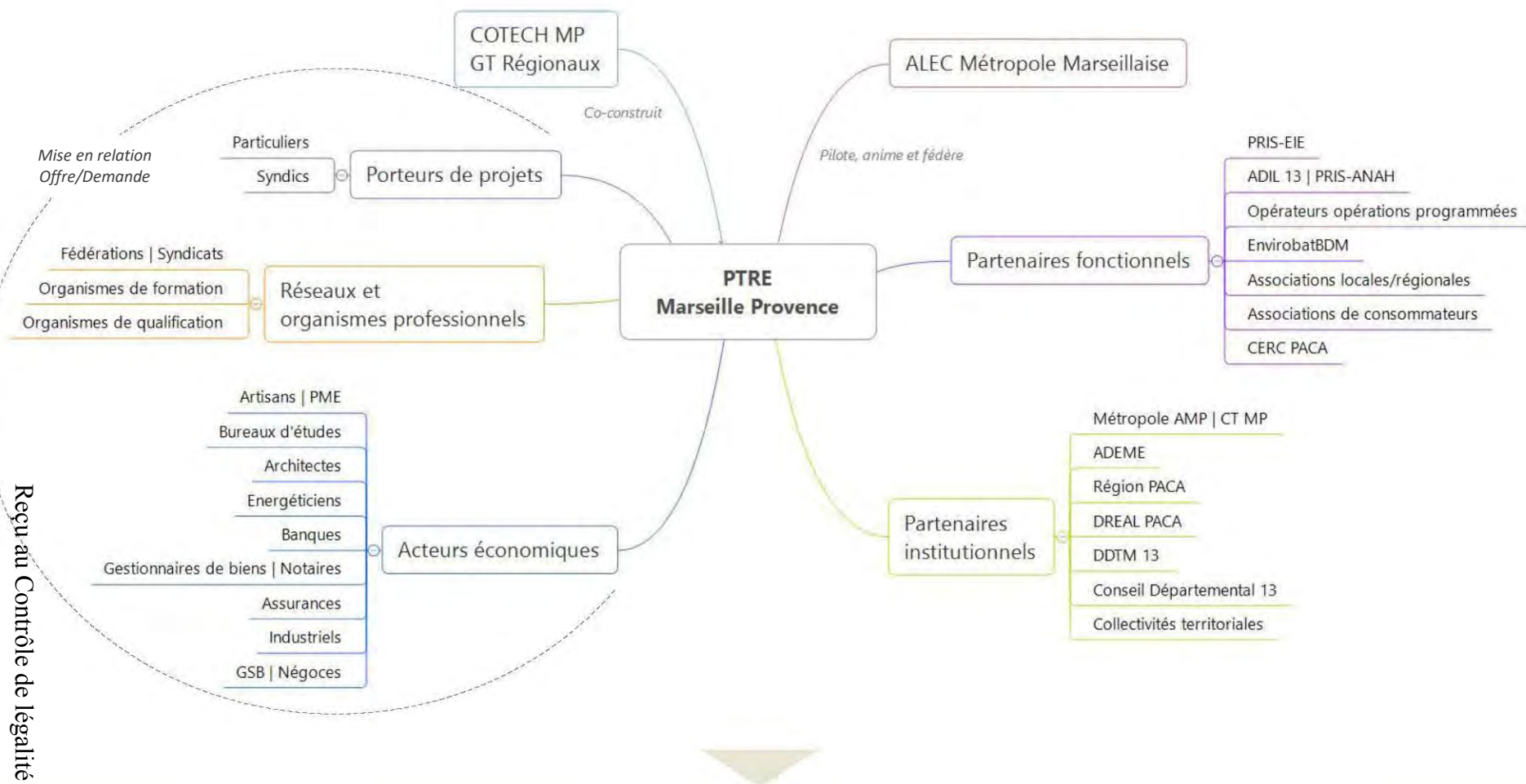


## ANNEXE 2. PARCOURS EN « DÉCISION COLLECTIVE »





## ANNEXE 3. L'ÉCOSYSTÈME *PLATEFORME*



**OBJECTIF** ► Faire émerger un **Service Intégré de la Rénovation Énergétique sur le territoire**, depuis le repérage jusqu'au suivi post-travaux, en décision individuelle ET collective.